

**COMMUNE DE JAULGONNE**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 4 DECEMBRE 2008**

\*\*\*\*\*

**République Française**

\*\*\*\*\*

**Etaient présents : Mme M. MARCHAND – Mme I. MARCHAND-LARUE - Mr L. SIMONET – Mr G. MATHIEU – Mme A. BRUNEAU - Mr P. TARAMINI - Monsieur Jean-Marc HERAULT - Mme C. DUSSART – Mr D. BEAUMONT - Mr E. ROBY – Mme A. MARICOT - Mr P. DUBAUX – Mme N. RABINEAU - Mme J. TELLIER – Mr S. MOROY**

**Secrétaire de Séance : Monsieur G. MATHIEU**

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE au « COMITE DES FETES de la CULTURE et des TRADITIONS »** Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'allouer une Subvention exceptionnelle de CENT CINQUANTE EUROS (150,00 €uros » au Comité des FETES de la CULTURE et des TRADITIONS »,

**INDEMNITE DE CONSEIL au Trésorier de la Trésorerie de Condé en Brie**

Le Conseil Municipal, à la majorité (six abstentions) décide de renouveler, pour l'année 2008, sa demande de concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,

**AMENAGEMENT REZ-DE CHAUSSEE MAISON BERNIER - TRAVAUX MODIFICATION CHAUFFAGE**

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les deux devis de l'Entreprise HERBILLON concernant les travaux de chauffage à réaliser dans le rez-de-chaussée de la Maison BERNIER, à l'unanimité décide de faire effectuer ces travaux et retient la seconde proposition, en date du 24 Novembre 2008 pose de deux radiateurs neufs (un dans le réfectoire, l'autre dans l'office de réchauffage) pour un montant H.T. de 2.212,76 € soit T.T.C. 2.646,46€

**TRAVAUX ELECTRICITE MAIRIE : Réfection de l'installation défectueuse du premier étage.**

Deux devis sont présentés : Ste AME (Monsieur MADER) TTC 7.646,25 € et Sté ECPS Dormans TTTC 4.707,45 €. Le Conseil Municipal souhaite un troisième devis à demander à Monsieur FOURNIER Electricien à MONT SAINT PERE.

**AMENAGEMENT REZ-DE CHAUSSEE MAISON BERNIER - TRAVAUX PLOMBERIE**

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le devis de l'Entreprise Serge HARDY concernant les travaux de plomberie à réaliser dans le rez-de-chaussée de la Maison BERNIER, soit : devis du 2 octobre 2008 pour un montant HT. 1240.00 € soit T.T.C. 1.483,04 €, à la majorité (un avis contraire) décide de faire effectuer ces travaux et de les confier à l'entreprise Serge HARDY aux conditions de son devis précité.

**N°87/2008 – AMENAGEMENT REZ-DE CHAUSSEE MAISON BERNIER - TRAVAUX DE PEINTURE**

Le Conseil Municipal, après avoir étudié et comparé les devis reçus de trois entreprises de peinture, à l'unanimité décide de faire effectuer ces travaux et de les confier à l'entreprise MARCHAND à JAULGONNE pour un montant H.T. de 4.802,21 € soit T.T.C. 5.743,44 € exceptionnellement ramené à 5.300,00 € T.T.C.

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire, adresse trois nouvelles propositions à la Direction des Services Fiscaux de l'Aisne, pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs, et maintient toutes les autres candidatures proposées le 23 mai 2008 et approuvées par délibération du Conseil Municipal du 3 Juin 2008.

**PLACEMENT COMPTE A TERME**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire, considérant l'intérêt que représente un nouveau placement à terme des fonds de trésorerie disponibles, à l'unanimité, accepte de placer, pour la seconde fois, une partie des fonds de trésorerie disponibles sur un COMPTE A TERME.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22 heures 30 minutes.